



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

ARRÊTÉ N° 2022 – 190

Fixant la liste des candidats au second tour de l'élection municipale partielle
de la commune de PERSAN

Le Préfet du Val d'Oise
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral et notamment son article L270 ;

Vu le décret du 9 mars 2022 portant nomination de M. Philippe COURT en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

VU l'arrêté n° 2022-162 du 23 septembre 2022 portant convocation des électeurs pour les élections municipales partielles en vue de procéder au renouvellement intégral des conseillers municipaux et communautaires de la commune de Persan ;

CONSIDÉRANT que la période de dépôt des candidatures est arrivée à échéance conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n°2022-162 susvisé ;

SUR proposition de la secrétaire générale,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Les listes des candidats autorisés à se présenter au second tour de scrutin ainsi que l'ordre d'attribution des emplacements d'affichage électoral pour les élections municipales de la commune de Persan, sont fixés comme suit :

Panneau N°1

PERSAN TOUS ENSEMBLE

Candidats au Conseil
communautaire

KASSE Alain	OUI
ECARD Sabrina	OUI
NIESS Pierre-André	OUI
BILA Muriel	OUI
LACASSAGNE Sylvain	OUI
YALAOUI Noura	
SEGHOUR Sofiane	
HARNET Joëlle	OUI
BENOIT Cyrille	OUI
RUOT Peggy	OUI
ALLET Cyril	OUI
MARQUES Marie-Christine	
ASMANI Malik	
PENONI Martine	OUI
FOUCAULT Steven	OUI
MRSNIK Ivana	OUI

FERNANDEZ Manuel	OUI
JACOPIT Michèle	OUI
BLUCKTOR Eric	OUI
THIERRY Chantal	
BENOSMANE Toufik	
CAULIER Audrey	
JACOPIT Jacques	
KASMI Sabrina	
LEOGAL Régis	
AMERAH Merzaka Sarah	
FONTENEAU Eric	
AMRANE Rachida	
DUFAYS Yoni	
MARQUES DA FONSECA Giselda (nationalité portugaise)	
PUSHPAHARAN Thangamani	
BENOSMANE Sophia	
WARRANT Pascal	
BERNIOT Cécile	
GREGOIRE Philippe	

Panneau N°2

AGISSONS ENSEMBLE POUR PERSAN

Candidats au Conseil communautaire

RATIEUVILLE Valentin	OUI
ATTIA Monia	OUI
BARROCA Joaquim	OUI
BOUCHENE Nadia	OUI
LOSTUZZO Jean-Luc	OUI
GALOPIN Marie	OUI
BOUCHOUICHA Abdel	OUI
TRABON Indi	OUI
LABBAS Mohamed	OUI
TROGNON Alicia	OUI
PERROT Marcel	OUI
TANGUY Cécile	
AZZA Hassan	
LANNOYE Delphine	OUI
CUNIAL Olivier	OUI
AZOUANI Zahia	OUI
DECOMBAS Xavier	OUI
LIENARD Morgane	
BENMESSAOUD Mouloud	
STAWARZ Léa	
LODDE Olivier	
CALMO Chantal	
DESCAUCHEREUX David	
CIMAN Anna-Maria	
TITREVILLE Bruce	
LE MEUR Cathy	
LOUIS Eric	
CREME Nicole	
SAID Said Abdou Rahamamy	
BAZGUA Ilham	
DEBRET Gérard	
MUTEZ Coralie	
BAZIN Arnaud	

Panneau N°3

RASSEMBLER PERSAN

Candidats au conseil
communautaire

LOMBARD Sébastien	OUI
RINALDELLI Michelle	OUI
NEZZAR Bouzid	OUI
CHICOT Nicole	OUI
SARR Alhassan	OUI
ISILDAK Aylin	OUI
DE OLIVEIRA Adrien	OUI
CNUUDE Jennifer	OUI
ABDUL HAQ Hazifa	OUI
BOUGHRIET Anissa	OUI
FOURNIER Cédric	OUI
BOURNONVILLE Marie-Jeanne	OUI
ZRARAÏ Akram	OUI
FOURNIER Evelyne	OUI
AOUF Nordine Marceau	OUI
RINALDELLI Sophie	
AICHI Abdellatif	
BOURABAA Nora	
JOLIVEAU Sylvain	
ZARRI Cathia	
MONTHE Nathan	
CUVELETTE Marie-Christine	
QUIABA Willy	
HOUALI Salma	
JOLET Lucien	
SERRAF Fatiha	
HORNECK Jean-François	
BOUTONNET Rachel	
BATTAIS Yannick	
KHOUAKHI Claude	
DIAS TEIXEIRA Kevin	
ABGRALL Marie-France	
LEZEAU André	
CHETTOUH Nadia	
KHALFI Kylian	

ARTICLE 2 : La secrétaire générale et le maire de Persan sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie, publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise et consultable sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : <http://www.val-doise.gouv.fr>.

Cergy-Pontoise, le 8 novembre 2022

Le préfet

Philippe COURT,